

Calendrier pour paiements de frais de garde

Août 2024 à juin 2025

- Le montant en **rouge** est calculé pour les frais de garde des journées de classe excluant les journées pédagogiques. Prendre note qu'il est toujours possible de faire des paiements hebdomadaires ou bimensuels pour ceux qui le désirent. Il vous suffit de faire le calcul de 9.50\$ X le nombre de jours que vous voulez payer. **Ou** encore de diviser le montant en plus d'un paiement
- Veuillez prendre note que le tarif des journées pédagogiques n'inclut pas les frais d'activités.

Mois	TARIF à payer	DATE MAXIMAL DU PAIEMENT
Août	2 jours de classe: 19\$ (sauf préscolaire 1 jour 9.50\$) Journées pédagogiques: AUCUNE	20 septembre
Septembre	19 jours de classe: 180.50\$ Journées pédagogiques: 13 septembre: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : 5\$ Férié: 2 septembre (non facturé)	20 octobre
Octobre	21 jours de classe: 199.50\$ Journées pédagogiques: 4 octobre: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : 7\$ Férié: 14 octobre (non facturé)	20 novembre
Novembre	19 jours de classe: 180.50\$ Journées pédagogiques: 1 ^{er} novembre: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : 15\$ 22 novembre: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : Aucun	20 décembre
Décembre	14 jours de classe: 133\$ Journées pédagogiques: 6 décembre: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : 5\$	20 janvier

Les tarifs indiqués ne comprennent pas le tarif pour les journées pédagogiques, puisque vous ne payez celles-ci que si vous y avez inscrit votre enfant. Donc ajouter le tarif indiqué entre parenthèses si votre enfant est inscrit à une journée pédagogique.

Janvier	<p>19 jours de classe: 180.50\$</p> <p>Journées pédagogiques:</p> <p>6 janvier FERMER (non facturé)</p>	20 février
Février	<p>18 jours de classe: 171\$</p> <p>Journées pédagogiques:</p> <p>10 février: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : à venir</p> <p>21 février: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : à venir</p>	20 mars
Mars	<p>15 jours de classe: 142.50\$</p> <p>Semaine de relâche:</p> <p>Du 3 au 7 mars FERMER (non facturé)</p> <p>Journées pédagogiques:</p> <p>28 mars: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : à venir</p>	20 avril
Avril	<p>19 jours de classe: 180.50\$</p> <p>Journées pédagogiques:</p> <p>4 avril: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : à venir</p> <p>Férié: 18 et 21 avril (non facturé)</p>	20 mai
Mai	<p>20 jours de classe: 190\$ Journées</p> <p>pédagogiques:</p> <p>9 mai: 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : à venir</p> <p>Férié: 19 mai (non facturé)</p>	20 juin
Juin	<p>14 Jours de classe: 133\$</p> <p>Journées pédagogiques:</p> <p>13 Juin : 16.20\$ (Si votre enfant est inscrit) Activité : à venir</p>	1 ^{er} juillet

Les tarifs indiqués ne comprennent pas le tarif pour les journées pédagogiques, puisque vous ne payez celles-ci que si vous y avez inscrit votre enfant. Donc ajouter le tarif indiqué entre parenthèses si votre enfant est inscrit à une journée pédagogique.